

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES

046-214602211-2023-04-11-001-02
Reçu le 14/04/2023

Séance du 11 Avril 2023

Nombre de
conseillers

- en exercice 15
- présents 10
- votants 13
- absents 5
- excusés 0
- vote pour : 13
- vote contre : 0
- abstentions : 0

Convocation : 03/04/23

L'an deux mille vingt-trois, le onze Avril à 20 heures, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Planioles sous la présidence de M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : Lucette CARSAC, FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACOUT Guy, LACHERET Jean-Christophe, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane,

Absents/Excusés : BAGNAUD Jean-Philippe (pouvoir à Mme MAZET), FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan (pouvoir à Mr ROURA), TAURAND François (pouvoir à Mr LACOUT)

Délibération n°
CM11042023-02

OBJET

**VOTE DU
BUDGET
PRIMITIF 2023
DE LA
COMMUNE.**

Secrétaire de séance : **Jocelyne LECORNE** a été désignée comme secrétaire de séance

Le Compte administratif 2022 de la commune faisant apparaître un excédent de fonctionnement de **99 682.74 €**, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter :

- la somme de **45 246.33 €** à la section d'investissement,
- la somme de **54 436.41 €** à la section de fonctionnement et de voter le budget 2023 de la commune :

Le budget communal 2023 s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Fonctionnement	341 113.41 €
Investissement	114 646.41 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 11 Avril 2023.

Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 12/04/2023
et publication ou
notification
du 12/04/2023

Le Maire,
Guy LACOUT.

